

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 04/10/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE Pôle Administratif – Direction du système d'information et de la relation numérique					
2	LIBELLE DU POSTE : Directeur adjoint du système d'information et de la relation numérique					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64 ARTICLE : 11 PARAGRAPHES : 22 CODE POSTE : 2137					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV - TAHITI – PIRAE – TAAONE					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Il met en œuvre la politique managériale de la direction générale ainsi que ses orientations en matière de politique du système d'information et du numérique. Il gère le portefeuille des projets et assiste son supérieur hiérarchique dans la mise en œuvre de la politique du Système d'Information en accord avec le projet d'établissement, les contrats d'objectifs et de moyens, dans la performance hospitalière et les logiques d'efficacité. Il participe à la transformation du système d'information en ayant lui-même la responsabilité de gestion de certains projets en phase de leur conception, leur déploiement, en tant que chef de projet.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES :	19	7	12		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur du système d'information et de la relation numérique					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Moyens de production et diffusion documentaire ; - Participation à des congrès et des formations continues dans ces domaines d'expertise ;					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Indemnité de sujétion de directeur fonctionnel adjoint - Grande flexibilité des horaires et exigence professionnelle forte - Diversité et intérêt des activités en elles même ; - Volume d'information très important à traiter en exploitation et en veille technologique ; - Veille permanente sur les connaissances méthodologiques des SI et la réglementation sur la protection des données notamment celles à caractère personnel					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : * Stratégie - Contribuer aux orientations stratégiques et participer à leurs choix ainsi qu'à la rédaction du schéma directeur du Système d'Information : objectifs de développement et de déploiement informatique. - Contribuer à la politique d'internalisation et/ou externalisation des projets. * Mise en œuvre de la politique ainsi que de la gouvernance du S.I. : - Assurer la cohérence du système d'information ; - Superviser la conception et la mise en œuvre du système d'information ; - Superviser la rédaction des cahiers des charges conformes aux besoins et aux choix du CHPf ; * Définition et suivi des budgets de la DSN : - Participer à l'évaluation, au suivi et à l'ajustement des budgets de sa direction en fonction des technologies souhaitées et des solutions possibles (internes ou externes) ; - Veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux modifications du système d'information. * Management de projets - Superviser, attribuer et coordonner les projets de la DSN en répartissant les tâches entre ses services et unités : valider les structures de projet et les règles de fonctionnement (méthodes, outils de pilotage,					

	<p>indicateurs...), définir les objectifs et les délais de réalisation des livrables (besoins matériels, applications, modules, développements spécifiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au suivi des appels d'offres, à leur dépouillement et à l'évaluation des prestataires. - Superviser et coordonner le travail de l'ensemble des acteurs internes et/ou externes : les plannings, les charges/activités et les coûts des projets : veiller au respect des objectifs. Piloter et mesurer l'état d'avancement (création des tableaux de bord, choix des indicateurs, planification de comités de pilotage, suivi de la mise en production et le déploiement, ...) ainsi que valider les livrables. - Transférer de manière régulière à la maîtrise d'ouvrage les tableaux de bord sur l'état d'avancement du projet. - Assurer le « reporting » des activités auprès du directeur du système d'information (tableaux de bord et rapports d'activité). <p>* Chef de Projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'analyse fonctionnelle des besoins, rédiger les spécifications techniques et évaluer les risques du projet. - Concevoir l'architecture logicielle, harmoniser et industrialiser le développement (codage et test) ainsi que le déploiement de la solution. - Adapter, paramétrer et tester les progiciels retenus en collaboration avec les référents métiers. - Concevoir ou participer à la structuration des bases de données. - Documenter techniquement les applications et participer à la rédaction des documentations utilisateurs des solutions développées en interne. <p>* Management d'équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le management des équipes - Participer au recrutement des nouveaux collaborateurs (salariés ou prestataires externes). - Gérer les moyens humains nécessaires à la mise en place et au bon déroulement du projet et arbitrer les demandes des services de la DSN. <p>* Veille technologique et marché</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille technologique afin d'être force de proposition et maintenir l'adéquation des ressources informatiques aux besoins de l'établissement et de guider les choix stratégiques vers les meilleures solutions. <p>* Système qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la mise en place et le suivi du système qualité institutionnel pour ce qui concerne les activités qu'il encadre et veiller à ce que les procédures soient rédigées, intégrées au logiciel institutionnel, maintenues à jour, connues, appliquées et leur usage tracé.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il remplace son supérieur hiérarchique en cas d'absence ou d'indisponibilité de ce dernier
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Ingénieur en informatique, spécialisé dans le développement d'applications

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Détenir une rigueur méthodologique et organisationnelle, avoir le sens du temps et des priorités		X	
	- Connaître les standards de sécurité ISO 2700x		X	
	- Maîtriser la conduite de projet			X
	- Connaître la réglementation relative à son domaine d'activité ou nécessaire à son exercice		X	
	- Connaître les règles de la comptabilité publique et privée, selon son domaine d'activité		X	
	- Avoir le sens de la communication, maîtriser les techniques de communication		X	
	- Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement		X	
	- Détenir et appliquer une méthodologie de l'audit interne		X	
	- Maîtriser les techniques et outils de gestion liés à son domaine d'activité			X
	- Savoir évaluer et analyser rapidement les situations à risques afin de mettre en œuvre des mesures correctives			X
	- Maîtriser les techniques, procédures et bonnes pratiques liées à son domaine d'activités			X
	- Maîtriser les méthodologies et outils de modélisation (UML, MERISE, ...) ainsi que les environnements de développement et Framework			X

	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs langages de programmation (C,C#, Javascript, C++, COBOL, Visual C++, Assembleur...), ainsi que de certains systèmes d'exploitation (Windows, Unix, Linux...) ou d'OS (operating system) temps réel (QNX, eCos, VxWorks ...) - Aptitude à travailler en équipe, avoir l'esprit d'équipe - Savoir opérer la conduite du changement - Savoir gérer son stress, faire preuve de maîtrise de soi - Aptitude à organiser et animer une équipe : motiver, former, informer - Bonne aisance relationnelle - Aptitude à extraire, analyser et synthétiser des informations relevant de son domaine d'activité 				X
				X	
				X	
				X	X
				X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans le milieu hospitalier, les systèmes d'information et le management ; Cadre technique ayant une expérience avérée dans la conduite de projets en milieu hospitalier ; Une expérience confirmée dans le domaine opérationnel.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : <ul style="list-style-type: none"> - Formation interne au Système d'Information Hospitalier (SIH) ; - Formation interne à l'outil de gestion de projets ; - Formation interne aux outils de développement.
----	--

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :